

Délibération n° 2020-10

**OBJET : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE UNIQUE POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES - CHEMIN DES BÉZONES À MONTLHÉRY**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice : 77  
Présents : 55  
Présents et représentés : 62  
Votants : 62

Le mardi 28 janvier 2020, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 22 janvier 2020, s'est réuni à 20h00, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
M. Téli-Justin	GNADRE	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
Monsieur Jérémy	MARTIN	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis

Délibération n° 2020-10
-------------------------

Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Mme. Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

#### DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA  
 M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE  
 M. Vincent DELAHAYE donne pouvoir à Mme. Bouchra LAOUES  
 M. Claude PONS donne pouvoir à Mme. Isabelle KLJAJIC  
 M. Michel ROUYER donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD  
 Monsieur François Guy TRÉBULLE donne pouvoir à M. Michel BOURNAT  
 Monsieur Vincent HULIN donne pouvoir à M. Serge MORONVALLE

Délibération n° 2020-10

**DELEGUES ABSENTS**

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Hervé	LEFORT	Commune des Ulis
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
Madame Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Madame Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : M. Jérémy MARTIN**

**Objet : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE UNIQUE POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES - CHEMIN DES BÉZONES À MONTLHÉRY**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de Mme. Sandrine GELOT.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article 2 paragraphe II de la loi MOP n° 85-704 du 12 juillet 1985 telle que modifiée par l'ordonnance n°2004-566 du 17 juin 2004 ;

VU les statuts de la Communauté Paris-Saclay en vigueur ;

CONSIDERANT le projet de requalification de la voirie Chemin des Bézones porté par la commune de Montlhéry avec l'enfouissement de tous les réseaux aériens ;

CONSIDERANT que la Communauté Paris-Saclay est autorité organisatrice du service public de la distribution d'énergie électrique sur le territoire de la commune de Montlhéry ;

CONSIDERANT que sur le fondement de la loi MOP la commune peut être désignée maître d'ouvrage unique pour réaliser le programme d'enfouissement du réseau électrique basse tension ;

CONSIDERANT le projet de convention ci-annexée ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE,*

*A la majorité absolue des suffrages exprimés,*


1. APPROUVE les termes de la convention pour la mise en œuvre de la maîtrise d'ouvrage unique des travaux d'enfouissement du réseau électrique basse tension ci-annexée avec la commune de Montlhéry ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention pour la mise en œuvre de la maîtrise d'ouvrage unique des travaux d'enfouissement du réseau électrique basse tension avec la commune de Montlhéry
3. AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;

Délibération n° 2020-10

4. DIT que les dépenses sont inscrites au budget de l'année en cours, fonction et articles nécessaires.

Fait et délibéré le mardi 28 janvier 2020  
 Extrait conforme à l'original

Le Président  
 Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (62 VOIX)

62 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, M. Téli-Justin GNADRE, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, M. Paul LORIDANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN, Monsieur Jérémy MARTIN, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Monsieur Vincent HULIN, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

Délibération n° 2020-10

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20200128-lmc128774-DE-1-1

Date AR Préfecture :

03/02/20

- Affichée / Publiée le 3 février 2020

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).